



Ecole JACQUES PREVERT
Rue de la Cimballa
78760 Jouars-Pontchartrain

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2
en date du 09/02/2021

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<u>Présents :</u> Directrice: Mme Peres Psychologue scolaire Mme Defay Enseignants : Mme Bagnis Mme Bigot Mme Dancer Mme Emmanuel Mme Garrigues Mme Gibert Mme Gracia Mme Glohr Mme Henry Mme Lapchin Mme Palvadeau Mme Pommaret Mme Perot Mme Saraiva Pereira Mme Seco Mme Wallois Mme Yon <u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme Allora IEN	<u>Présents :</u> AAPE : Mr Defrance Mme Dias Vanconcelas Mme Fall Mme Giusti Mme Le Rochais Mme Marée Mme Mogliati Mme Olivo Mme Richard FCPE : Mme Bompont Mme Breton Mme Dauphin Mme Ferrer Mme Forget MmeManceau Mme Zaganjor <u>Absent(s) excusé(s) :</u>	<u>Présents :</u> Monsieur Le Maire: Mr Emmanuel Madame La Déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire : Mme Ramalho Monsieur Le Directeur des services scolaires et périscolaires : Mr Merlin Madame la coordinatrice enfance/jeunesse Mme Szwec <u>Absent(s) excusé(s) :</u>

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Emmanuel**

Début du conseil : **18h30 en visio conférence**

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Approbation du procès verbal

Le procès verbal du conseil d'école du 5 novembre 2020 est approuvé par le conseil.

Information aux familles

Les réunions de parents

Elles ont eu lieu du 25 janvier au 11 février 2021. En raison de la crise sanitaire, elles ont pris la forme d'un rendez-vous téléphonique et ont été étalées sur trois semaines. Les rendez-vous ont été donnés par l'intermédiaire des cahiers de correspondance ou par des « doodles ». Comme chaque année, ces réunions ont permis de présenter le livret scolaire du premier semestre et de faire le point sur le travail de l'élève en milieu d'année scolaire. Elles ne se substituent pas à d'autres réunions nécessaires en cas de difficultés importantes. Elles permettent de présenter le LSU (Livret Scolaire Unique) du premier semestre aux parents.

Mme Bompont, représentante de parents d'élèves remercie les enseignants pour leur implication et leur adaptation et précise que ce lien est toujours très apprécié par les familles même lorsque l'enfant n'a pas de difficultés particulières.

LSU

Le Livret Scolaire Unique a été distribué aux familles en version papier le vendredi 22 janvier.

Ce document est à signer et à retourner rapidement à l'école.

Les familles ont la possibilité de consulter les livrets scolaires de leurs enfants ainsi que l'historique sur le portail EduConnect. La procédure a été détaillée dans les cahiers de correspondance.

A noter : Il n'est pas encore possible, pour les familles, de pouvoir signer les livrets en ligne.

Evaluations

Mme Henry fait le point sur les évaluations de CP qui ont eu lieu en janvier.

Il y avait 8 items à évaluer en français

(Ecrire des syllabes dictées ; Ecrire des mots dictés ; Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ; Manipuler des phonèmes ; Comprendre des phrases lues par l'enseignante ; Lire à haute voix des mots ; Lire à haute voix un texte ; Comprendre des phrases lues seul).

Pour l'ensemble des trois classes de CP, sur 78 élèves, 11 élèves sont en réelles difficultés.

La compétence la moins réussie est comprendre des phrases lues seul.

Il y avait 6 items à évaluer en mathématiques

(Ecrire des nombres entiers ; Résoudre des problèmes ; Comparer des nombres ; Associer un nombre à une position ; Calculer en ligne additionner ; Calculer en ligne soustraire).

Pour l'ensemble des trois CP, 19 élèves sont en réelles difficultés.

Les compétences les plus échouées sont Résoudre des problèmes et Associer un nombre à une position.

On peut conclure à un bon niveau global pour les classes de CP et ce, malgré le confinement de l'année précédente.

A noter : les élèves identifiés en difficultés bénéficient de remédiations adaptées et personnalisées au sein de l'école comme un suivi rased, un PPPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative) etc...

Stage des enseignants

Deux enseignantes de CM2 partent en stage de formation sur le développement durable du 8 au 28 mars.

Cette thématique importante pourrait faire l'objet d'actions dans notre prochain projet d'école. Mme Garrigues sera remplacée par Mme Fleury-Graff et Mme Emmanuel sera remplacée par Mme Godefroid.

Du 8 au 28 mars, Mme Wallois partira travailler en grande section à l'école maternelle Boucher et nous accueillerons à l'école Prévert Mme De Decker dans la classe de CE1.

Préparation du troisième trimestre

Inscriptions des futurs CP

En raison de la crise sanitaire, il n'est pas possible de recevoir individuellement toutes les familles. Une pré-inscription est à faire au service scolaire de la mairie de Jouars-Pontchartain. Celle-ci transmettra ensuite ce dossier de pré-inscription à l'école élémentaire qui enverra aux familles les documents à remplir pour l'inscription définitive.

A ce jour, il n'y a pas de date fixée pour la visite de l'école pour les nouveaux arrivants.

Lorsqu'il y aura plus de visibilité par rapport à la crise sanitaire, l'information sera communiquée aux familles concernées. Il en est de même pour la visite habituelle des GS dans les classes de CP.

Inscription au collège

Les familles formuleront leurs vœux en mars-avril en remplissant les documents académiques qui seront distribués aux élèves.

Pour les élèves qui iront à Saint Simon, l'école élémentaire distribuera au mois de juin, les dossiers à compléter. Ceux-ci seront à retourner au collège selon les instructions qui seront indiquées.

Les informations concernant la possibilité de choisir la classe bilingue Anglais/ Allemand seront également transmises aux parents dès réception par le collège.

Le conseil école/ collège du jeudi 11 février a été reporté à une date ultérieure à cause de la crise sanitaire.

Point sur les effectifs

A ce jour, l'école attend 391 élèves pour la rentrée 2021.

(77 élèves en CP ; 79 élèves en CE1 ; 85 élèves en CE2 ; 78 élèves en CM1 et 72 élèves en CM2)

Parmi ces élèves, 7 fréquenteront la classe Ulis et 5 autres inscriptions sont attendues pour cette classe

Il faut noter plusieurs inscriptions pour le troisième trimestre qui viennent d'être enregistrées (2 CE1 ; 4 CM1 ; 2 CP et 1 CM2 arriveront après les vacances de Pâques.)

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN DIFFICULTES

Présentation et fonctionnement du réseau d'aides

Le réseau d'aides qui intervient sur l'école élémentaire de Jouars-Pontchartrain est composé cette année

- d'un enseignant spécialisé pour les aides à dominante relationnelle : Mme Mallard
- de deux enseignants spécialisés pour les aides à dominante pédagogique : Mr Caradec et Mme Grellier
- d'une psychologue scolaire Mme Defay.

En début d'année, une synthèse est faite avec chaque enseignant pour évoquer les situations qui, pour chaque classe, pourraient occasionner une prise en charge par le Rased.

Pour cela, Mme Allora, Inspectrice de la circonscription, met à disposition de l'école des remplaçants pour permettre ces concertations. Pour chaque enfant, un bilan sur trois séances est effectué et est suivi d'un entretien avec les familles. Les prises en charge se déroulent par petits groupes pour une période définie en fonction des besoins de chaque élève.

Par ailleurs, le réseau d'aides participe à de nombreuses équipes éducatives, équipes de suivi de scolarisation pour les enfants en situation de handicap, ainsi qu'à des bilans de soutien.

La méthode de préoccupation partagée

Mme Defay présente aux représentants de parents à l'aide d'un power point , le dispositif « Care » mis en place par la circonscription pour permettre de répondre aux situations d'intimidation.

Des interventions ont lieu pour soutenir les victimes et remédier à la baisse de l'estime de soi, pour s'entretenir avec les intimidateurs et faire émerger des solutions de repositionnement

Il ne s'agit pas de punir des élèves mais d'apporter un regard neutre pour apaiser le climat scolaire. L'information est donnée aux parents des élèves concernés mais la solution est toujours trouvée et élaborée avec les enfants.

La plupart des situations d'intimidation sont résolues par ce dispositif à l'école élémentaire.

Le même dispositif est mis en place sur le collège Saint Simon.

Accompagnement des élèves en situation de handicap

Sur l'école Prévert, 18 élèves ont un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

7 élèves sont inscrits dans les classes de l'école du CP au CM2

11 élèves fréquentent la structure Ulis (Unité locale d'Inclusion Scolaire)

Ces élèves ont besoin de soins (ergothérapeute, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricienne etc...)

Ces professionnels peuvent se déplacer sur l'école dans le cadre du projet de scolarisation des enfants.

Mme Szwec, coordinatrice enfance/jeunesse met à disposition des salles du périscolaire pour accueillir ces professionnels car l'école n'a pas de locaux disponibles. Néanmoins, il serait souhaitable d'avoir une pièce réservée à ces interventions pour permettre une meilleure prise en charge de ces élèves

SECURITE DANS L'ECOLE

Bilan PPMS et incendie

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion a eu lieu le 17 décembre 2020.

Pour cet exercice, il a été demandé aux élèves de se cacher en respectant les consignes habituelles : ne pas faire de bruit, éteindre les lumières, fermer les portes et les rideaux etc...

Les élèves commencent à bien connaître l'exercice et tout s'est bien déroulé.

Le but de ces exercices est d'améliorer constamment la sécurité des écoles

Au cours de cet exercice, il a été testé pour la première fois les télécommandes distribuées dans toutes les classes. Il reste quelques problèmes techniques à résoudre (Problème de portée de déclenchement à JP1 et JP2 ; Dysfonctionnement de la sirène en JP1 ; Message parlé faiblement entendu dans les classes, manque de rideaux en classe 302.) Mme Ramalho, adjointe déléguée au scolaire, explique que ces dysfonctionnements vont être étudiés et pris en charge par la municipalité.

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 2 février dans les 3 bâtiments de l'école et avec l'aide des services techniques. Les élèves sont sortis dans le calme dans les lieux définis au préalable dans les cours de récréation. Pas de problème technique à signaler.

Protocole sanitaire

A ce jour, il y a deux cas covid dans l'école dans les classes de CE1 de Mmes Seco et Wallois.

Conformément au protocole sanitaire ces cas ont été déclarés à l'Inspectrice de circonscription et à la cellule covid 78.

A noter : S'il y a moins de 3 cas covid dans une classe, les élèves sont considérés comme cas contact simple car ils sont masqués et les gestes barrières sont respectés.

S'il y a 3 cas covid dans une même classe ou un cas variant anglais, la fermeture de la classe peut être décidée par l'Inspectrice de circonscription.

Le protocole sanitaire évolue régulièrement pour s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire.

A noter : Il est très important pour les familles d'informer l'école des cas covid positifs et des mesures d'isolement demandées par l'assurance maladie. Au retour de l'enfant, les parents doivent faire un mot dans le cahier de correspondance pour attester de la possibilité de retour de l'enfant.

Cette information a été redonnée aux familles aujourd'hui dans les cahiers de correspondance.

Sur le temps périscolaire, Madame Szwec détaille le protocole de la cantine.

Sur le temps de midi, les enfants enlèvent le masque pour déjeuner. Ils sont donc considérés comme cas contact à risque s'ils ont mangé à la même table qu'un enfant positif.

L'isolement des bâtiments aide à limiter la propagation du virus.

La cantine a été réaménagée pour respecter une distanciation de 2 m entre chaque groupe ; les horaires des repas n'ont pas eu besoin d'être modifiés.

Madame Bompont remercie les services municipaux pour le maintien de la cantine sur l'école.

Monsieur Le Maire précise qu'il travaille en lien avec la cellule covid 19 de Neauphle.

Celle-ci est capable de recevoir une classe entière si des tests s'avéraient utiles. Cette cellule opère en semaine sur la maison médicale Sainte Appoline et au foyer rural de Jouars-Pontchartrain les samedis.

Sport et protocole sanitaire

Pour le moment, les gymnases et la piscine sont fermés. Il reste les cours de récréations et les terrains de jeux extérieurs pour faire du sport. Quelques activités restent possibles : balle au pied, course longue, danse, badmington, basket...

A noter : une distribution de masques sera effectuée par la mairie au retour des vacances de février. Ces masques sont conformes aux normes exigées.

Point travaux

Occultation des cours et des salles de classe : L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les plantations effectuées et prévues :

Sur la butte face à la cour de JP2 une plantation sur la partie haute et des arbustes tout le long du chemin jusqu'au grillage et occultation des classes 311 et 302

Les clés de l'école restent un gros problème de sécurité. Il devient, de plus en plus souvent, impossible de fermer les portes extérieures de l'école. La municipalité précise que c'est une priorité pour l'école mais que l'investissement est conséquent et qu'il sera discuté au budget.

Des devis sont en cours pour changer les vitres brisées, les dalles de plafond de la classe 311, les rideaux et les fuites d'eau de la classe 302

Les fédérations de parents demandent ce qu'il va advenir du bâtiment qui a brûlé en JP3.

La mairie précise que cela demande une réflexion globale sur le groupe scolaire : rehaussement du bâtiment JP3 d'un étage ; Rénovation des bâtiments de JP1 et JP2 ...

Cette réflexion sera menée avec les fédérations de parents d'élèves ainsi qu'avec les directrices des écoles maternelles et élémentaires et le périscolaire.

PROJET D'ECOLE

Les actions de prévention

Le permis internet

Une première intervention a eu lieu le lundi 11 janvier au matin dans les trois classes de CM2 de l'école. En partenariat avec la BDPJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) et la gendarmerie de Jouars-Pontchartrain, les élèves ont été sensibilisés au danger des écrans et à la prévention des risques sur internet. Le permis internet sera travaillé en classe et passé par les élèves le lundi 12 avril pour la classe de Mme Emmanuel ; le mardi 13 avril au matin pour la classe de Mme Garrigues et le mardi 13 avril après midi pour la classe de Mme Palvadeau.

Mme Vaillant, infirmière est intervenue sur l'hygiène bucco-dentaire et le sommeil

Le 24 novembre et le 1^{er} décembre dans la classe de Mme Bigot ;

Le 24 novembre et le 4 décembre dans la classe de Mme Gracia ;

Le 1^{er} décembre et le 4 décembre dans la classe de Mme Pommaret

Mme Martin, infirmière scolaire, renouvellera à la demande des représentants de parents ses interventions en CM2 sur la puberté.

Le vendredi 7 mai classe de Mme Emmanuel

Le mardi 11 mai classe de Mme Garrigues

Le mardi 18 mai classe de Mme Palvadeau

Permis piéton

Il est difficile d'organiser cette année ce permis piéton par manque de disponibilités dans la police municipale.

Les actions citoyennes

La classe de CM2 de Mme Garrigues participe au parlement des enfants.

Cette année, cette action à l'initiative de l'Assemblée Nationale a pour thématique l'alimentation durable et équilibrée.

Les enfants réfléchissent à l'élaboration d'une loi sur ce thème. Mme Aurore Bergé, députée des Yvelines, Mr Emmanuel Maire de Jouars-Pontchartrain et Mme Ramalho déléguée au scolaire ont rendu visite aux élèves ce vendredi 5 février pour une séance de travail.

Les actions des jardins potagers en lien avec le périscolaire sont poursuivies.
Mr Merlin précise qu'il sera possible de visiter le terrain Gasquiez en mai ou juin.
Les classes seront accompagnées par des stagiaires du CHEP (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion). Un travail sur la biodiversité sera proposé.

Les projets de classe

Projet artistique départemental pour la classe de Mme Emmanuel autour du portrait.
Réalisation d'une fresque sur les valeurs de la République et de la laïcité. Les visages de la diversité à l'école ont été représentés par les enfants.

Les classes de Mmes Lapchin et Perot ont fait un travail de suivi du Vendée Globe.
Travail transversal dans différentes matières comme en lecture avec le livre de Jules Verne « 20 milles lieues sous les mers » ou en mathématique avec le calcul du tirant d'eau etc...
Pour l'heure, il est impossible de se projeter sur la classe de découverte voile prévue en fin d'année scolaire pour conclure ce travail.

Le carnaval maternelle/ élémentaire reste compliqué à envisager cette année. Un rassemblement n'est pas possible. Néanmoins, le carnaval est prévu pour le vendredi 9 avril. Les enfants pourront venir déguisés à l'école. Des photos ou de petites vidéos pourront être faites classe par classe pour garder un petit souvenir de la journée

Point informatique.

Mr Defrance, représentant AAPE souhaite présenter un projet informatique.
Il propose des ordinateurs intégrés dans un clavier qui demandent peu d'entretien.
Travail sur clé USB pour enregistrement des travaux, possibilité de connexion internet
Il faut compter environ 200€ pour équiper une classe avec 2 postes.
L'équipe pédagogique va réfléchir à cette proposition. Elle est en attente du cadrage du nouveau projet d'école qui va définir et orienter les actions à mener.

ACTIONS CULTURELLES ET PARTENARIAT

Les actions avec la médiathèque

L'équipe enseignante remercie vivement Mme Neto directrice de la médiathèque pour son adaptation à la crise sanitaire et sa proposition de distribuer des séries de livres dans les classes à chaque période.
Cela permet de garder le lien école/ médiathèque en attendant que des interventions soient possibles.
Merci aussi au service technique qui assure la manutention de cette opération.

Les sorties scolaires

Peu de sorties scolaires ont pu être maintenues.
Les interventions par classe de la Cicadelle pour des documentaires présentés aux enfants sont maintenues
La ferme à l'école « Tiligolo » viendra rendre visite aux CP et à la classe de CE1 de Mme Wallois le lundi 21 juin. Cette activité se fera en plein air dans la cour de JP3.
En raison du peu de sorties scolaires effectuées été année, le conseil de coopérative a décidé de ne pas solliciter les familles pour un don à la coopérative pour l'année scolaire 2020-2021.

Les actions avec la municipalité

La fête du sport en collaboration avec le service périscolaire est programmée comme chaque année la première semaine de juillet et s'adaptera au protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Les Prix des CM2 seront organisés comme l'année dernière.

Une petite cérémonie en présence de Mr Le Maire ou de Mme Ramalho pour marquer la fin de la scolarité des enfants à l'école Prévert de Jouars-Pontchartrain et leur souhaiter une bonne continuation dans leurs études.

Un bon d'achat en librairie sera remis à chacun.

Les écoles chartripontaines en fête

Elles subventionneront le spectacle de la compagnie des miracles s'il peut avoir lieu en fin d'année.

Elles proposent un objet promotionnel aux familles qui le souhaitent : un sac « esprit nature » par niveau de classe. A noter : le marché de Noël a permis un bénéfice de 800€.

La kermesse de l'école est prévue le samedi 19 juin en fonction des directives sanitaires. Il est hélas fort possible que, comme l'année dernière, ce rassemblement ne puisse avoir lieu.

Les classes de l'école ne proposeront donc pas un spectacle de fin d'année. Une exposition arts visuels est en préparation et permettra aux élèves, quel que soit le contexte sanitaire, de réaliser un travail collectif plus facile à présenter par petits groupes aux parents.

La visio conférence s'achève par la projection des travaux artistiques réalisés par les élèves et exposés dans les classes et les couloirs de l'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 10 juin à 18h30 selon des modalités précisées ultérieurement

Signature du président du conseil d'école

Dominique PERES



Signature du secrétaire de la séance

Delphine EMMANUEL

